

**PREAVIS MUNICIPAL N° 2021 / 12****Modification de la servitude de passage public à pied
CHESIERES, au lieu-dit Les Perreuses**

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Objet du préavis

Les nécessités ancestrales ont fait que notre territoire communal est sillonné par une multitude de servitudes de passage à pied ou pour véhicules.

Le sentier actuel traverse la parcelle n° 15077 d'Est en Ouest et complique grandement la construction d'une habitation et de ses aménagements extérieurs.

Ce projet de déplacement de la servitude en limite de propriété s'est fait en accord avec les propriétaires des parcelles n°s 14163 et 15079.

Cette implantation prévue à l'intérieur des espaces inconstructibles permet de pérenniser ce sentier.

Cette démarche a été initiée dans le cadre de la vente de la parcelle communale n° 15077, qui a fait l'objet d'un préavis, que le Conseil communal a approuvé le 18 juin 2021.

2. Introduction

Conformément aux dispositions de la Loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LRou) et de l'article 75 du Code rural et foncier du 7 décembre 1987, la Municipalité a soumis à l'enquête publique le projet de modification de la servitude de passage public à pied n° 228'220 / ID 1999/006536.

L'enquête publique, ouverte du 19 mai au 17 juin 2021, n'a suscité aucune opposition.



3. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal d'Ollon, dans sa séance du 14 octobre 2021,

- ayant pris connaissance du préavis de la Municipalité n° 2021/12
- ayant entendu le rapport de la Commission
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

- 1) d'**ADOPTER** le préavis municipal n° 2021/12 relatif à la modification de la servitude de passage public à pied n° 228'220 / ID 1999/006536, située à Chesières, au lieu-dit Les Perreuses.
- 2) de **DONNER** à la Municipalité tous pouvoirs pour effectuer les démarches auprès de l'instance cantonale compétente.

Adopté par la Municipalité lors de sa séance du 30 août 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE


Le Syndic :



P. Turrian



p/Le Secrétaire :



I. Jaquemet, adj.

Annexes :

- 1 plan de situation

Délégué municipal : N. CROCI TORTI I

Ollon, le 26 août 2021 / MPA



CANTON DE VAUD
COMMUNE D'OLLON
Feuille : 273
Echelle : 1:500

PLAN DRESSE POUR ENQUÊTE
MODIFICATION DE LA SERVITUDE
"PASSAGE PUBLIC A PIED"
N° 228/220 / ID 1969/006036



Bureau de géométrie officielle
1867 Ollon
Dossier n° 4.107-GD

Ollon, le 23 avril 2021
L'ingénieur géomètre breveté :
Jacques Bonvin

Remarques :

- Plan établi sur la base de la dernière mesurande en cours d'opération.
- Plan numéroté n° 525
- La réalisation du projet n'implique pas de rases à jour de plan cadastre.
- Pour le traitement des servitudes existantes, mêmes les données du Registre Foncier ont été vérifiées.

PROPRIÉTÉ DE : Chevalier Robert
Designation cadastrale de la parcelle n° 14 563
Situation : Au Creffex Vuain
Habitation et couvert de
23 m² (PECA 8287)
Bâtiment n° ECA 7274, surface totale 26 m² (cadastre)
Jardin
1911 m²
1948 m²

PROPRIÉTÉ DE : Commune d'Ollon
Designation cadastrale de la parcelle n° 15177
Situation : Les Perreuses
Champ, pré, pâturage
1080 m²
1080 m²

PROPRIÉTÉ DE : Byrne Hugh
Designation cadastrale de la parcelle n° 15079
Situation : Les Perreuses
Champ, pré, pâturage
2347 m²
2347 m²

Altitude : ~ 1700 m
Coordonnées cartographiques : 2587706 / 1138726
Secteur de protection des eaux : 1B
Affectation du sol : Zone de chablis D selon PVA "ECVA"
Degré de sensibilité au bruit : II
Présence des dangers naturels :
- Inondation par les crues, danger imprévisible, classe 10
- Glissements de terrain sporadiques, danger faible, classe 2a
- Glissements de terrain permanents, danger moyen, classe 5
- Effondrement, danger imprévisible, classe 10

Propriétaires voisins :
2338 : Damien Louche
2340 : Fish Talana et Ouliv Origot
2345 : Néolormi Gilles et Valère
2355 : Meyer Christian et Hans-Rudolf
3664 : Berna Anna et Blumenthal Jean-Pierre
6000 : Robinet-Vernyock Ferry
14338 : Cobain Ann et Roland
15078 : Huamelin Charles
15098 : Byrne Hugh

Servitudes mentionnées :
Servitude ID 1999/02820 : Carriération(V) Eau (C)
Servitude ID 1999/14420 : Carriération(V) géologique (C2)
Servitude ID 1999/16000 : Passage à pied de 1.60 m de largeur (C2)
Servitude ID 1999/19513 : Passage à pied et pour les véhicules (C)
Servitude ID 2019/004458 : Carriération(V) géologique (C)

Mentions :
Mention ID 1969/000374 : Anticipation foncière
Mention ID 2015/002717 : Mention en cours
Mention ID 2015/002390 : Restrictions d'usage public propriété
Mention ID 2015/003591 : Restrictions d'usage public propriété
Mention ID 2017/000073 : Nécessaire principale
Mention ID 2018/001238 : Nécessaire principale

Légende :
Servitude n° ID 1969/000374 : Tracé reconnu
Servitude n° ID 1999/00639 : Tracé usuel
Servitude n° ID 1969/00639 : Tracé usuel
Sentier existant usuel

Chevalier Robert :
Le Syndic :
Visa de la Municipalité :
Byrne Hugh :



Le Syndic :
Le Syndic :
Byrne Hugh :

ECOLENEMISE
EXCELLENCE
EN COMPÉTENCES

